

## CRFMS

Centre Régional  
de Formation  
aux Métiers du Social

134 route d'Espagne  
BP 53566  
31035 TOULOUSE Cedex 1  
Tel : 05 61 19 27 60

[crfms.info@erasme.fr](mailto:crfms.info@erasme.fr)  
[www.erasme.fr](http://www.erasme.fr)

Accueil du public  
de 9h30 à 12h30  
du lundi au vendredi

Membre de FAIRE ESS  
et membre associé  
des CEMEA

Fiche à renvoyer par mail ([inscriptiondees@erasme.fr](mailto:inscriptiondees@erasme.fr)), dûment complétée et accompagnée de tous les documents demandés ci-dessous, au plus-tard **dans les 8 jours suivant la date de votre acceptation définitive de notre proposition d'admission.**

### En lettres capitales

Nom : \_\_\_\_\_ Prénoms : \_\_\_\_\_

N° INE : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Tél. mobile : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

N° Sécurité Sociale : \_\_\_\_\_

### Statut prévisionnel à la rentrée septembre 2019

- |  |                                      |  |
|--|--------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Etudiant.e                | <input type="checkbox"/> Boursier.e  | <input type="checkbox"/> Non boursier.e  |
| <input type="checkbox"/> Demandeur.se d'emploi (*) | <input type="checkbox"/> Indemnisé.e | <input type="checkbox"/> Non indemnisé.e |

(\*) Pour les demandeur.se.s d'emploi, avant toute démarche auprès de Pôle emploi, contacter l'assistante pédagogique, Sandrine BLASCO : [sblasco@erasme.fr](mailto:sblasco@erasme.fr) / 05.61.19.27.60.

### Personne à contacter en cas d'urgence

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Tél et/ ou email : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

(Merci de nous prévenir lors de tout changement d'adresse ou de coordonnées)

### Documents nécessaires pour la confirmation de l'inscription => cocher les documents remis :

- Votre diplôme nécessaire à votre inscription (BAC ou autre diplôme homologué niveau 4 ou plus)
- Votre diplôme pour votre demande d'allègement (enseignement universitaire et/ou professionnel)
- La photocopie **recto verso** de votre pièce d'identité
- Une photocopie de votre attestation de sécurité sociale
- Une photo d'identité **récente** (en format JPEG)
- Un RIB (voir paragraphe au verso sur les badges)
- Une copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile pour l'année 2019/2020
- Un extrait de casier judiciaire récent (nécessaire pour effectuer des stages pratiques dans les institutions sociales et médico-sociales accueillant des mineurs ou des personnes vulnérables - circulaire n°2001-306 du 3 juillet 2001 relative à la prévention des violences et maltraitances notamment sexuelles et article L133-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, modifié par la LOI n°2016-457 du 14 avril 2016 - art. 3).

**A réception de votre dossier d'inscription vous serez invité.e à une réunion d'informations administratives préalable à votre entrée en formation.**

### **Droits d'inscription et frais de scolarité :**

Des droits d'inscription et des frais de scolarité sont dus pour suivre la formation d'éducateur.trice spécialisé.e. Ils vous seront demandés après la confirmation de votre inscription.

Pour l'année scolaire 2019/2020, ils s'élèvent à :

- **Droits d'inscription : 170 €** (ils seront remboursés par la région aux étudiant.es boursier.ières)
- **Frais de scolarité :**
  - Statut étudiant.e : **348 €**
  - Statut stagiaire indemnisé par Pôle emploi : **730 €**

### **Utilisation de badges :**

**Une caution de 10 €** vous sera demandée pour l'obtention d'un badge. Cette caution vous sera restituée lors de votre départ du Centre de Formation, après restitution du badge, par virement bancaire. Elle vous sera demandée avant votre entrée en formation.

**Le badge permet :**

1. **d'entrer dans l'enceinte de l'Hôpital Marchant** (ouverture de la barrière d'entrée).
2. **l'ouverture de la porte d'entrée du Centre de Formation.**
3. **de prendre des repas au self de l'Hôpital Marchant** : il sera crédité de la somme de 15 € à la rentrée (ce qui représente un peu plus de 4 repas).  
Le coût du repas au self de l'Hôpital est de 6 € : l'étudiant.e/stagiaire paie 3,25 € le repas et le Centre de Formation prend en charge 2,75 €.

**Date :**        /        / 2019

**Signature (obligatoire) :**